

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE NOBLAT

Le dix sept septembre deux mille neuf, à vingt heures trente, le Conseil Communautaire s'est réuni en session ordinaire à Saint-Léonard de Noblat, sous la présidence de Monsieur Jean-Claude LEBLOIS.

Date de convocation du Conseil Communautaire : 10/09/2009

Nombre de conseillers communautaires en exercice : 27

PRESENTS : Jean-Claude LEBLOIS, Pierre LANGLADE, Henri PALA, Bernard POULET, Gérard BEAUBIER, Bernard DUMONT, Roger DESROCHES, Michelle DEMONET, Dominique DUNAUD, Martine TANDEAU DE MARSAC, Michelle MONDIT, Bernard POUSSIN, Daniel CADET, Patrick DESCHARLES, Valérie GIROIR, Nadine MAGY, Alexandre MAZIN, Christine RIFFAUD, Anne SERVE, Philippe VAN ROOIJ, Jean-Pierre ESTRADE, Monique REIX – BUSSY, Jean-Pierre MORLON.

EXCUSES : Arlette DEMAR, Alain FAUCHER, Philippe STEYAERT, Béatrice DUFOUR.

Alexandre MAZIN a été élu secrétaire de séance.

2009 – 088 : ESPACE AQUATIQUE COMMUNAUTAIRE – AVENANT N°01 – LOTS N°09 ET 17, AVENANT N°03 – LOTS N°15 ET 21 ET AVENANT N°04 – LOT N°02

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'Arrêté Préfectoral 2004-976 du 04 juin 2004 portant création de la communauté de communes de NOBLAT

Vu l'arrêté préfectoral 2006-2469 du 14 décembre 2006 portant modification des statuts de la Communauté de Communes de Noblat

Vu la délibération n°2008 – 017 autorisant Monsieur le Président à signer les marchés de travaux nécessaires à la construction de l'Espace Aquatique Communautaire,

Vu la délibération n°2008 – 077 autorisant Monsieur le Président à signer l'avenant n°01 du lot n°21 pour la construction de l'Espace Aquatique Communautaire,

Vu la délibération n°2008 – 088 autorisant Monsieur le Président à signer l'avenant n°02 du lot n°21 et l'avenant n°01 aux lots n°02, 07, 11, 14 et 15 pour la construction de l'Espace Aquatique Communautaire

Vu l'avis favorable de la Commission d'Appel d'offres aux propositions d'avenant relatives aux lots 07 et 16

Vu la délibération n°2009 – 048 autorisant Monsieur le Président à signer l'avenant n°01 des lots n°06, 16, 20 et l'avenant n°02 aux lots n°02, 07 et 15 pour la construction de l'Espace Aquatique Communautaire

Vu l'avis favorable de la Commission d'Appel d'offres aux propositions d'avenant relatives au lot 07

Vu la délibération 2009-070 autorisant Monsieur le Président à signer l'avenant 1 des lots 8, 12 et 19, l'avenant 2 du lot 6 et l'avenant 3 des lots 2 et 7

Vu l'avis favorable de la Commission d'Appel d'offres à la proposition d'avenant relative au lot 09

Monsieur le Président précise que la Commission d'Appel d'Offres a émis, le 10 septembre 2009, un avis favorable à la proposition d'avenant relative au lot 09 qui entraîne une augmentation de plus de 5 % du montant initial du marché.

Monsieur le Président donne lecture des modifications d'intervention et des coûts, hors taxe, induits.

Modifications	Lot n°02	Lot n°09	Lot n°15	Lot n°17	Lot n°21
Divers aléas de chantier, reprise escalier, ouvertures dans voile béton	33 078,17				
Aménagements de placards		5 057,00			
Déplacement gaine de ventilation			3 040,12		
Modification banque d'accueil et suppression divers éléments sanitaire				276,49	
Modification revêtement					- 3 272,45
Nouveau montant du marché / lot	1 705 720,21	29 081,00	603 278,19	189 326,18	435 273,75

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré par
23 voix pour, 0 contre et 0 abstention

Approuve les propositions d'avenant conduisant à une plus-value pour les lots n°02, 09, 15 et 17 et à une moins-value pour le lot n°21 conformément au tableau ci-dessus,

Autorise Monsieur le Président à signer ces avenants.

Fait et délibéré à Saint-Léonard de Noblat les jour, mois et an que dessus.
Au registre sont les signatures.
Pour copie conforme.
Le 18 septembre 2009

Certifié exécutoire

Reçu à la Préfecture

le :

Publié ou notifié

Le : 22/09/2009

Le Président,



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE NOBLAT
SAINT LEONARD DE NOBLAT
HAUTE-VIENNE

Jean-Claude LEBLOIS

Accusé de réception préfecture

Objet de l'acte :

ESPACE AQUATIQUE COMMUNAUTAIRE - avenant n.1 - Lots 09 et 17, avenant n.3 - lots 15 et 21 et avenat n.4 - Lot 2

Date de transmission de l'acte : 22/09/2009

Date de réception de l'accusé de
réception : 22/09/2009

Numéro de l'acte : 2009-088 (voir l'acte associé)

Identifiant unique de l'acte : 087-248719361-20090917-2009-088-DE

Date de décision : 17/09/2009

Acte transmis par : Jean-Claude LEBLOIS

Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte : 1. Commande Publique
1.1. Marchés publics